



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 23 OCTOBRE 2023

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le lundi 23 octobre 2023 à 10 h 30 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

M. Eugène Jolicoeur, vice-président
M. Raymond Berthiaume, membre
Mme Lise Gagnon, membre

Étaient également présents :

M. Stéphane Schmidt, secrétaire-trésorier
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., directeur des opérations et ingénierie RAIM

RÉSOLUTION NO : E80-10-2023 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E81-10-2023 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 septembre 2023;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Nomination du secrétaire-trésorier de la RAETM;
6. Autorisation de travaux supplémentaires – Allen entrepreneur général inc. – Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II (RAETM-2022-004);
7. Adoption de la Politique sur la protection des renseignements personnels de la RAETM;
8. Affaires nouvelles;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

9. Correspondance :

- Direction du greffe et affaires juridiques de la ville de Terrebonne –
Décision du comité de démolition pour l'immeuble du 4000,
chemin des Quarante-Arpents;

10. Période de questions;

11. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E82-10-2023

(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 septembre 2023)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 septembre 2023 soit
accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E83-10-2023

**(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des
comptes à payer)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume

APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux
Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte la liste des paiements émis et celle
des salaires payés aux montants respectifs de 544 961,97 \$ et de 1 441,64 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes
à payer aux montants respectifs de 38 919,52 \$ et de 114 701,42 \$ préparées
le 17 octobre 2023 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E84-10-2023

(Nomination du secrétaire-trésorier de la RAETM)

ATTENDU le départ à la retraite de madame Chantal Marceau, secrétaire-
trésorière de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche
(RAETM) en date du 29 septembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration nomme M. Stéphane Schmidt à titre de
secrétaire-trésorier de la RAETM.

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la
RAETM, les chèques et les documents bancaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E85-10-2023

(Autorisation de travaux supplémentaires – Allen entrepreneur général inc. – Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II (RAETM-2022-004))

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a mandaté la firme BHP Experts Conseils S.E.C. pour les services professionnels de plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare (Blériot II) et démolition de l'existant par la résolution E30-04-2021;

ATTENDU la résolution E105-12-2022 par laquelle la RAETM a accepté la soumission de l'entreprise Allen entrepreneur général inc. pour la réalisation des travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II, le tout au montant de 7 727 000,00 \$ (t.t.c.);

ATTENDU les résolutions E53-06-2023 et E71-08-2023 autorisant le coût des travaux supplémentaires de l'entreprise Allen entrepreneur général inc. lié aux directives de changement 1 à 6, au montant de 155 273,19 \$ (t.t.c.);

ATTENDU QUE huit (8) autres directives de changement ont été émises en raison d'imprévus rencontrés lors de la réalisation des travaux, le tout pour un montant additionnel de 60 326,93 \$ (t.t.c.), soit;

Directive de changement n°7 (AC-10)	Ajout de membranes géotextiles supplémentaires	4 842,00 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°8 (AC-15)	Modification de la trappe d'accès du canal d'entrée	8 261,22 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°9 (AC-18)	Quantités supplémentaires réalisées au bordereau (item 1.11 et 1.13)	8 968,05 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°10 (AC-19)	Crédit pour frais d'administration et profit à retirer des directives de changement (AC-7 et AC-8)	(9 171,79) \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°11 (AC-20)	Modification de l'écran du contrôleur logique programmable (PLC) de 6 pouces par un modèle de 10 pouces	10 227,58 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°12 (AC-1)	Modification à la poutre de levage fixe, à la structure de la marquise, aux chariots ainsi qu'à la poutre télescopique	25 502,33 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°13 (AC-14)	Modification des poutres de levage fixes et de la fenêtre du mur de l'axe 5 avec ajout d'un mur intérieur ainsi que de cales et garde-corps autour de l'escalier	9 749,37 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°14 (AC-17)	Modification de la cheminée de sortie de la génératrice	1 948,17 \$ (t.t.c.)

ATTENDU QUE ces modifications ont été approuvées par M. Maxime Latendresse, ingénieur de la firme BHP Experts Conseils S.E.C.;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.3.0.4 de la *Loi sur les cités et villes*, la RAETM peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions dans la mesure où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change en rien la nature;

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la RAETM entérine le coût des directives de changement 7 à 11 et approuve celui associé aux directives de changement 12 à 14, le tout au montant de 52 469,61 \$ (taxes en sus), à être pris à même les fonds disponibles du règlement d'emprunt numéro 123.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E86-10-2023

(Adoption de la Politique sur la protection des renseignements personnels de la RAETM)

ATTENDU l'importance pour la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) d'assurer la protection des renseignements personnels qu'elle détient en toute transparence;

ATTENDU QUE l'article 63.3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* prévoit l'obligation pour les organismes municipaux de publier sur leur site internet des règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels;

ATTENDU QU'afin de s'acquitter de ses obligations en la matière, la RAETM a élaboré une Politique sur la protection des renseignements personnels énonçant notamment les principes applicables à la protection des renseignements personnels que la Régie détient tout au long du cycle de vie de ceux-ci et aux droits des personnes concernées;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier de la RAETM recommande l'adoption de ladite Politique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration de la RAETM adopte la Politique sur la protection des renseignements personnels, laquelle entre en vigueur à la date de la présente résolution.

QUE ladite Politique sur la protection des renseignements personnels soit publiée sur le site internet de la RAETM.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E87-10-2023

(Correspondance)

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE la correspondance mentionnée à l'ordre du jour soit acceptée tel que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E88-10-2023
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire-trésorier